

## HANDICAP. L'association « Honorine lève-toi » remporte un sacré combat !

Depuis six ans, le centre d'éducation conductive « Honorine lève-toi » à Bayeux se bat pour obtenir un agrément qui permettrait de financer le fonctionnement de cette école où sont accueillis des enfants lourdement handicapés. Ça sera enfin le cas en 2018 !

« C'est un vrai soulagement, une vraie reconnaissance, une vraie prise de conscience ». Béatrice Proger peut enfin souffler un peu. En octobre 2012, elle et son mari Eric ont créé une école à Bayeux pour permettre à leur fille, Honorine, et à d'autres enfants lourdement handicapés, de progresser selon les méthodes de l'éducation conductive : « Il s'agit d'apprendre les gestes de la vie quotidienne pour arriver à une certaine autonomie, tout en ayant une partie scolaire adaptée pour l'apprentissage de la parole, de la respiration, des chiffres, des lettres... » Le problème, c'est que cette méthode n'est pas reconnue en France.

### Financement mais aussi développement

Tout ça sera bientôt de l'histoire ancienne. Car l'Agence régionale de santé (ARS) vient de leur octroyer un agrément expérimental pour trois ans, à partir de 2018, dont va découler « un financement total ou quasi-total de la prise en charge des enfants ». L'association ne connaît pas encore toutes les modalités mais elle sait que c'est une grande victoire. D'autant qu'elle ne doute pas que l'agrément devienne définitif : « La méthode est déjà reconnue dans 50 pays dans le monde. Elle fonctionne, les résultats sont là ! »

L'ARS montre également

qu'elle croit aujourd'hui en la structure puisqu'elle va œuvrer pour son développement. Le centre d'éducation conductive peut pour l'heure accueillir 6 enfants âgés de 6-7 ans à 11-12 ans. A la rentrée 2018, une deuxième classe devrait ouvrir pour les plus jeunes, de 3 à 6-7 ans. Cela entraînera le doublement des emplois salariés, aujourd'hui au nombre de 4.

### L'association demeurera

D'ici là, l'association « Honorine lève-toi » doit encore trouver des fonds pour terminer l'année 2017. Et même après ça, elle ne disparaîtra pas, « car il y aura toujours besoin de dons pour Honorine et pour financer des sorties spécifiques ». La vente de chocolats dans les grandes surfaces, entre autres actions, se tiendra donc toujours pendant les fêtes de Noël.

Les choses ont commencé à évoluer l'année dernière pour l'association. En 2016, elle a obtenu 20 000 € de subventions de



Depuis la rentrée, quatre enfants sont scolarisés au centre d'éducation conductive « Honorine lève-toi ». Il reste donc encore deux places.

L'ARS via l'association des Amis de Jean-Bosco, qui gère l'IME du Prieuré de Saint-Vigor-le-Grand. Subvention qui a été renouvelée

en 2017. « Sans cette association qui a accepté de se « marier » avec nous, et sans la responsabilité du pôle han-

dicap en Normandie à l'ARS, on n'en serait pas là. On leur doit beaucoup ».

### Méthode reconnue dans 50 pays

L'association « Honorine lève-toi » ne vit donc « que de dons de particuliers et d'entreprises ». Le couple doit constamment, depuis six ans, rechercher des fonds pour financer

Coralie Ganivet